

PRÉAVIS AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit complémentaire extraordinaire au budget 2019 pour la fibre optique

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le raccordement des ménages et des entreprises à un réseau de fibres optiques à haut débit est à la fois une attente de ces derniers, une volonté politique, ainsi qu'un enjeu commercial pour les opérateurs de télécommunication les plus actifs sur le marché.

Initialement, un réseau FO (fibre optique) communal avait déjà été mis en place pour l'usage de l'administration communale, des sites communaux (écoles, administration, installations techniques SEY, etc.) et des applications techniques. Ce réseau avait été étendu à une zone pilote du « Coin-de-terre », en collaboration avec la société VOénergies. Ce réseau sert de support à la prestation « Fibre Idéale ».

Depuis 2013, la Municipalité a chargé le Service des énergies (SEY) de trouver la solution pour accélérer et compléter, à large échelle, le raccordement des ménages et des entreprises yverdonnois, en partenariat avec l'opérateur Swisscom SA (Swisscom).

Le projet, accepté par le Conseil communal en date du 7 mai 2015 (cf. préavis PR 15.09PR du 23 février 2015 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 15'144'000.- sur une durée de 5 ans pour l'équipement du territoire communal en fibre optique), avait pour but d'équiper l'intégralité de la ville d'Yverdon-les-Bains d'un réseau de fibres optiques (FO), « FTTH: Fiber To The Home », sur une période de 5 ans, en optimisant les impacts financiers d'un tel projet.

Un partenariat a donc été signé entre la Ville et Swisscom.

1. Conditions cadres de ce partenariat

- Co-financement par la Ville du réseau FTTH de Swisscom à hauteur de CHF 14.07 millions, représentant 40% du coût total de l'infrastructure, répartis sur une période de 5 ans (jusqu'en 2019/2020).
- Engagement par Swisscom d'équiper la ville d'Yverdon-les-Bains en 5 ans (plus de 15'000 ménages), en assurant la responsabilité des travaux, la garantie de connexion et le respect des budgets, via ses installations, celles du SEY et de nouveaux tubes et fibres à poser pour un prix de revient inférieur de 25 à 50% à celui du SEY.
- Obtention par la Ville d'un droit d'utilisation irrévocable des fibres optiques (IRU : Infeasible Right of Use = droit d'utilisation irrévocable des fibres optiques) sur l'ensemble des infrastructures restant propriété de Swisscom, pendant 50 ans (renouvelable pour 10 ans).

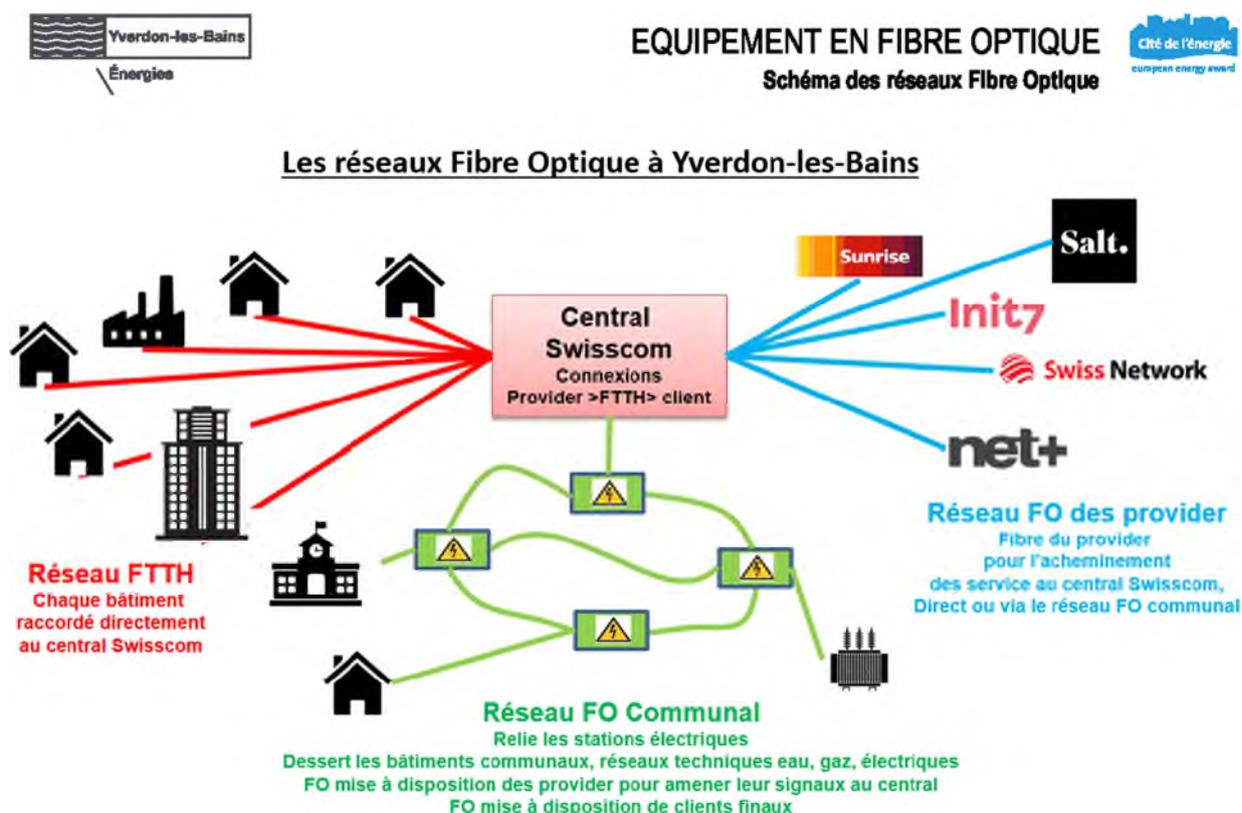
- L'IRU permet à la Ville de commercialiser la fibre optique en vendant des droits de passage à d'autres opérateurs de télécommunication que Swisscom.

2. Situation actuelle du projet FTTH

Au 31 décembre 2018, le nombre de fibres installées dans le cadre du projet FTTH était de 13'758 et 2'000 nouvelles fibres ont été installées dans le courant de cet été 2019.

Via la société Swiss Fibre Network (SFN) « entreprise suisse qui représente les propriétaires de réseau vis-à-vis des fournisseurs de services », la Ville loue sa fibre à des opérateurs tels que Salt (depuis décembre 2017) et Sunrise (depuis septembre 2018) pour une durée de 20 ans, contre un montant unique par fibre (IRU – Indefeasible Right of Use = droit d'utilisation irrévocable des fibres optiques).

- La Ville loue aussi sa fibre à Init7 (en location mensuelle), via SFN.
- La Ville loue aussi ses fibres en direct à des sociétés telles que Voénergies, Swiss Network et la Direction des Systèmes d'Information de l'Etat de Vaud.
- La fibre sera aussi utilisée dans le cadre du déploiement du Smart Metering (comptage intelligent pour les relevés des compteurs électriques).
- La Ville encaisse des revenus liés aux raccordements des antennes mobiles.



3. Fibre Idéale : sources de revenus

Cet équipement a deux sources de revenus :

- La location communale.
- La location de la fibre à VOénergies.

L'équipement de la Ville en fibre optique est en fait un investissement dans des infrastructures, au même titre que des aménagements routiers, qui permettent aux habitants de la Ville d'accéder à un niveau de confort en adéquation avec leurs attentes. C'est pourquoi ce projet de développement en fibre optique ne s'inscrit pas dans un objectif de rentabilité.

4. Plans financiers de FTTH et de Fibre Idéale

Afin de suivre et mesurer les aspects financiers relatifs à l'investissement de l'équipement en fibre optique, l'équipe de projet a préparé un plan financier finalisé en février 2019, qui intègre :

- Le réseau Fiber To The Home (FTTH).
- Le réseau FO communal (« Fibre Idéale »).

Le plan financier a été établi pour une durée de 20 ans, dont une copie est annexée au préavis. Ce plan a été audité par un cabinet externe.

5. Les faits

En se basant sur le plan financier, la Municipalité constate les écarts suivants par rapport au budget 2019:

- S'agissant du compte 837.3189.00 « Autres prestations de tiers », le budget 2019 prévoyait un montant CHF 95'700.-, alors que le coût estimé à fin 2019 sera de CHF 340'000.-, soit un dépassement estimé de CHF 244'300.-.
- S'agissant du compte 837.4342.08 « Location du réseau », le budget 2019 prévoit un montant de CHF 232'000.-, alors que le revenu estimé à fin 2019 est de CHF 350'000.-, soit un revenu supplémentaire estimé de CHF 118'000.-.

Ces écarts représentent un coût net supplémentaire de CHF 126'300.-.

Les deux comptes relevés ont déjà fait l'objet d'un dépassement dans le cadre du bouclage des comptes 2018. Cette demande de crédit complémentaire extraordinaire vise à rééquilibrer les crédits budgétaires accordés à cet effet en 2019 en rapport avec l'état d'avancement du projet à ce jour. Le budget 2020, qui sera présenté au Conseil communal en décembre 2019, prend en compte cette réalité du terrain.

La raison de ce dépassement est due à un nombre de clients plus élevé que prévu, qui ont généré des coûts de connexion non budgétés. Si cette évolution est réjouissante et s'inscrit dans le cadre prévu par le préavis PR 15.09.PR susmentionné, la Municipalité regrette que le budget 2019, au moment où il a été élaboré, n'ait pas suffisamment tenu compte de celle-ci. Elle prie dès lors le Conseil communal de bien vouloir accorder un crédit complémentaire à cet effet au budget 2019.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : La Municipalité est autorisée à dépasser le budget 2019 de CHF 126'300.- net pour la fibre optique, soit une charge supplémentaire de CHF 244'300.- sur le compte 837.3189.00 «Autres prestations de tiers » et un revenu supplémentaire de CHF 118'000.- sur le compte 837.4342.08 « Location du réseau ».

Article 2 : Les charges mentionnées au compte 837.3189.00 sont fixées à CHF 340'000.- et les revenus mentionnés au compte 837.4342.08 sont fixés à CHF 350'000.-.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



J.-D. Carrard



Le secrétaire



F. Zürcher

Annexe : Plan financier

Délégué de la Municipalité : Monsieur Pierre Dessemontet, municipal du dicastère des énergies.

Plan Financier Fibre Optique 2017 - 2037

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
FTTH												
TOTAL Revenus FTTH	43'321	176'788	271'728	366'252	453'988	533'350	573'684	618'095	651'252	674'817	682'310	680'610
TOTAL Coûts FTTH	670'484	793'504	1'033'268	1'030'318	1'013'810	1'002'034	977'789	969'710	949'092	941'255	920'986	900'578
Résultat FTTH	-627'164	-616'716	-761'540	-664'066	-559'822	-468'684	-404'105	-351'616	-297'840	-266'438	-238'677	-219'969
Fibre Idéale												
TOTAL Revenus FO	101'700	106'100	106'100	102'806	102'806	102'806	102'806	102'806	102'806	102'806	102'806	102'806
TOTAL Coûts FO		214'053	233'287	227'913	226'088	194'644	193'301	191'959	190'616	189'274	187'931	186'589
Résultat FO		-107'953	-127'187	-125'107	-123'283	-91'838	-90'496	-89'153	-87'811	-86'468	-85'125	-83'783
TOTAL FIBRE												
REVENUS	145'020	282'888	377'828	469'058	556'794	636'156	676'490	720'901	754'057	777'623	785'115	783'415
COUTS	670'484	1'007'557	1'266'555	1'258'230	1'239'898	1'196'678	1'171'090	1'161'669	1'139'708	1'130'529	1'108'917	1'087'167
RESULTAT	-525'464	-724'669	-888'727	-789'173	-683'104	-560'522	-494'600	-440'769	-385'651	-352'906	-323'802	-303'752

Plan Financier Fibre Optique 2017 - 2037

	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
FTTH									
TOTAL Revenus FTTH	687'955	694'665	696'465	698'265	703'565	718'299	727'553	729'353	731'153
TOTAL Coûts FTTH	892'691	884'901	877'004	869'204	861'399	853'488	845'777	837'960	830'139
Résultat FTTH	-204'736	-190'237	-180'539	-170'939	-157'835	-135'188	-118'224	-108'607	-98'986
Fibre Idéale									
TOTAL Revenus FO	102'806	102'806	102'806	102'806	102'806	102'806	102'806	102'806	102'806
TOTAL Coûts FO	185'246	183'904	182'561	181'218	179'876	178'533	177'191	175'848	172'659
Résultat FO	-82'440	-81'098	-79'755	-78'413	-77'070	-75'728	-74'385	-73'043	-69'853
TOTAL FIBRE									
REVENUS	790'761	797'471	799'271	801'071	806'371	821'105	830'359	832'159	833'959
COUTS	1'077'937	1'068'805	1'059'565	1'050'422	1'041'275	1'032'021	1'022'967	1'013'808	1'002'798
RESULTAT	-287'176	-271'334	-260'295	-249'352	-234'905	-210'916	-192'609	-181'650	-168'840